



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Un projet d'aménagement intégré des ressources de la forêt privée finaliste au gala de la Fondation estrienne en environnement

Sherbrooke, le 1^{er} octobre 2013 – Aménagement forestier coopératif des Appalaches et Aménagement forestier coopératif de Wolfe ont été nommés parmi les finalistes lors du dévoilement des organismes en lice pour le prix d'excellence en environnement de la Fondation estrienne en environnement. Partenaires dans un projet d'aménagement intégré de la forêt par bassin versant et déjà récompensés lors du Gala *Misez eau!* du Regroupement des organismes de bassin versant du Québec en 2011, ces groupements forestiers sont finalistes dans le secteur agricole ou forestier. Les lauréats seront connus le 22 octobre prochain, lors du gala qui se tiendra à Sherbrooke.

Au cœur de cette concertation se trouve le projet d'Aménagement intégré de la forêt du bassin versant du ruisseau Bernier, qui a cours depuis 2009 dans les municipalités de Stratford et Stornoway, dans la MRC Le Granit. « *Le projet d'aménagement intégré de la forêt par bassin versant permet de répondre à la demande grandissante des propriétaires forestiers qui veulent aménager leur forêt en intégrant l'aspect faunique et la protection de l'environnement* » mentionne Nicolas Meagher, directeur général d'Aménagement forestier coopératif des Appalaches. « *Le projet du ruisseau Bernier connaît déjà un succès, en effet, nous avons transmis l'expérience et l'expertise à d'autres organismes oeuvrant en forêt privée en Estrie* », mentionne Martin Larrivée, directeur d'Aménagement forestier coopératif de Wolfe.

Le projet s'inscrit dans le cadre du programme d'*Aménagement intégré par sous-bassin versant* lequel propose l'implantation, dans 6 sous-bassins versants répartis à travers le Québec, d'une approche globale d'aménagement intégré des ressources (forêt, faune, etc.) qui favorisera le développement durable de la forêt privée. Cette initiative est chapeautée par un programme de la Fondation de la faune du Québec. Les interventions prévues tout au long du projet auront pour résultats d'améliorer la



cohabitation des usages forestiers et fauniques, d'améliorer la productivité forestière tout en intégrant dans la planification et les opérations, l'environnement terrestre et aquatique du bassin versant. L'adhésion des propriétaires forestiers au projet, déjà engagés dans un processus de certification forestière auprès du *Forest Stewardship Council* (FSC), ainsi que l'importante collaboration entre les organismes régionaux assure le succès du projet.

- 30 -

Source :

Monsieur Martin Larrivée
Directeur général
Aménagement forestier coopératif
de Wolfe
Téléphone : 819 344-2232 poste 214

Monsieur Nicolas Meagher
Directeur général
Aménagement forestier coopératif des
Appalaches
Téléphone : (819) 888-2790